

Image not found or type unknown



Maladie et traitement obligation medicale

Par **rintintin**, le **28/05/2008** à **13:01**

bonjourrma question,qui est aussi demande de conseils, porte sur un membre de ma famille pour lequel je m'inquièternle compagnon de ma sœur (ils ne sont ni mariés, ni pacsés ou autre d'ailleurs,ont deux enfants de 19 et 18 ans) est extrêmement malade, hépatites actuellement , ma sœur ne voulant en dire plus,aurai le sida d'après confirmation d'un docteur que j'ai rencontré et qui le soignait il y a encore peut de temps. le problème c'est qu'il ne veut pas aller à l'hôpital et se soigne par médecine chinoise ,et ma sœur lui procure les soins nécessaire, prise de médicaments aux plantes qui coûte très cher,toilette ect....il dépérit pour moi de jour en jour et j'ai l'impression que ,même si elle est d'accord avec cette méthode de médecine chinoise ,elle n'a pas le choix rnà mon avis ça ne suffira pas!!!rneut on l'obliger à rentrer à l'hopital?rncette situation ne risque t elle pas de se retourner contre elle?rnrnMERCI

Par **novice43**, le **01/06/2008** à **19:41**

Bonjour,rnrnLisez ce qui suit :rnrn

http://www.juripole.fr/Juripole_etudiant/html_bertin/Penal13.htmlrnrncordialement,

Par **rintintin**, le **02/06/2008** à **11:58**

effectivement mes doutes se confirment, et ai eu discussions qui ont l'air d'avoir fait prendre conscience de certaines choses !!rnrnMerci encore